



Commune de LADOIX-SERRIGNY

Conseil d'administration du C.C.A.S
en date du 29 septembre 2025

Liste des délibérations

Délibération n° 2025-0004 : Bourses au permis 2026	Approuvée
--	------------------

Liste publiée sur le site internet de la commune le 02 octobre 2025.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Centre Communal d'Action Sociale
de la Commune de LADOIX-SERRIGNY

Date de la convocation
17 septembre 2025

Séance du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme FOL.

Présents :

M. Jérôme FOL, Mmes Aline KUTTER, Corinne GARREAU, Valérie PERISSUTTI, Saadia CHAMALI, M. Phillippe LANCIA

Absents excusés :

M. Thierry MESNIL
M. Daniel KOCH ayant donné pouvoir à Mme Corinne GARREAU
Mme Denise SIMONNOT ayant donné pouvoir à M. Philippe LANCIA
Mme Céline ABED-MARCILLET ayant donné pouvoir à Mme Aline KUTTER
M. Francis GATEAU

Secrétaire de séance : Mme Aline KUTTER

2025-0004

Objet : Bourses au permis 2026

Monsieur le Président demande la reconduction du dispositif qui consiste dans la prise en charge par le CCAS d'une partie du coût du permis de conduire en échange d'une activité bénévole d'intérêt collectif effectuée par des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Les membres du conseil d'administration émettent, à l'unanimité, un avis favorable sous réserve des ressources des parents et des conditions de mise en œuvre, une somme de 1 600 € sera inscrite au budget pour la prise en charge de deux bourses.

La procédure de sélection sera opérée par les membres du Centre Communal d'Action Sociale.



Pour extrait conforme,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J.F.", written over a horizontal line.